

**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 04/2017-2018 concernant le rapport sur les comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2017**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°04/2017-2018 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 12 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous relevons que le contenu de ce préavis est très détaillé et le rapport des comptes, les conditions et variations de ceux-ci par rapport au budget 2017 bien étoffé. Un travail minutieux a été réalisé par la Municipalité pour vous apporter une vue précise sur la performance financière 2017 de notre commune.

La Commission des Finances et la Municipalité ont revu les comptes qui présentaient des variations notables entre le budget 2017 et les comptes 2016. La municipalité a fourni des réponses précises et fourni les éléments justificatifs pertinents à ces variations, en particulier:

- **Revenus :**

- **Evolution des recettes p.2:** Dissolution du Fond de Réserve poste 43.4801.00 -> 1mCHF de revenu en plus n'aura pas d'impact sur l'imposition cantonale vu que celui-ci se base que sur le poste 21 (Impôts) et non le poste 43 (Routes)
- **4. Travaux p. 6:** Le delta positif de 314kCHF correspond à la somme des contributions cantonales (430.4517.00), du prélèvement du fonds EU (450.4811.00) et des taxes de raccordement non-prévus.

- **Charges:**

- **Evolution des charges p3:** Les amortissements ordinaires et supplémentaires de 469kCHF (somme) ne pouvaient être inclus au budget 2017 vu que ceux-ci n'étaient pas connus et ne peuvent être initiés qu'une fois les travaux terminés. Aussi, l'attribution aux fonds de réserve de 348kCHF n'est calculable que lors de la clôture des comptes

Nous constatons que les budgets et résultats sont relativement bien alignés pour tous les comptes dont la Municipalité a le contrôle. Les deltas relevés dans le préavis sont transparents du fait que les éléments et pièces justificatifs ont été présentés à la Commission des Finances.

La situation financière de notre commune, tenant compte des liquidités disponibles, des montants encore à encaisser et à payer, ainsi que des dettes créanciers et investissements (routes, cimetière etc.) reste saine. En bref : Un excédent de 183'610CHF, c-à-d une gestion prudente et correcte.

Ce modèle de gestion devra être maintenu vu le montant des charges à venir.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances recommande au Conseil Général :

1. d'adopter les comptes communaux 2017 tels qu'ils sont présentés
2. de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2017

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten

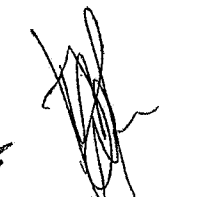


Marcel Biedermann

Bernard Gehri



Michel Guex



Marcel Miesen

Vich, le 13 Juin 2017